



# PNA Loure d'Europe Déclinaison Auvergne- Rhône-Alpes

COPIL 22/11/2022





# Ordre du jour

## Tour de table

### Présentation du PNA

Historique de la déclinaison

Types d'actions déclinées de 2011 à 2021 en AuRA AuRA

### Déclinaison en AuRA 2022-2025 – Exemples d'actions 2022

Action 1 : Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d'Europe

- Mise à jour des cartes de répartition
- Zoom sur le Trièves (38) - prospections coordonnées par Antoine Barret

Action 4 : Améliorer le potentiel d'accueil des milieux

- Groupe de travail « Loutre et continuités écologiques »

Action 5 : Favoriser la cohabitation entre la Loutre et les activités humaines

- Groupes travail Loutre et pisciculture

Action 3 : Réduire la mortalité d'origine anthropique

- Retour d'expérience de Panse Bêtes sur l'élevage et le relâché de 3 Loutres en soins

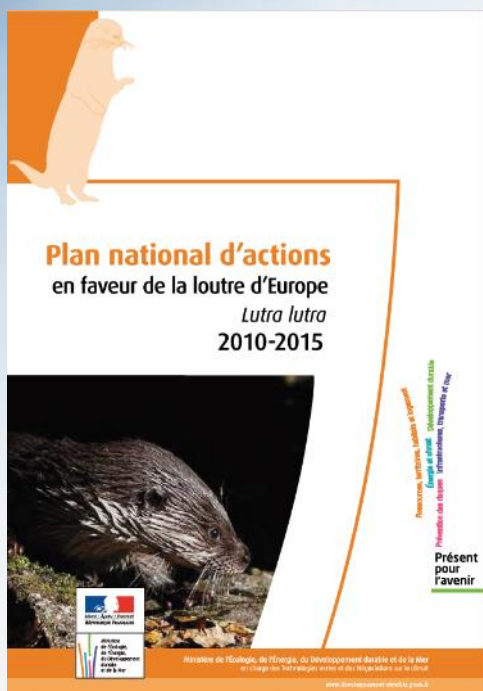
Action 6 : Communiquer et sensibiliser

- Ateliers formation 2023 ARRA<sup>2</sup>

### Perspectives 2023

### Questions

# PNA Loutre d'Europe : Gouvernance et pilotage



[https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/PNA\\_loutre\\_d\\_europe\\_2019-2028.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/PNA_loutre_d_europe_2019-2028.pdf)





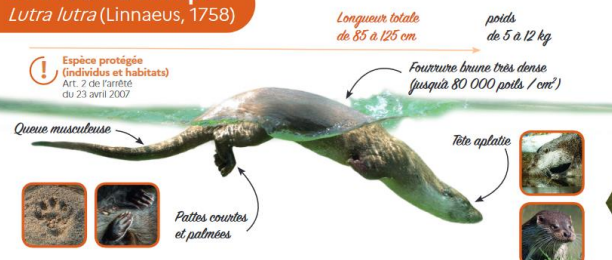
# PNA Loutre d'Europe : Gouvernance et pilotage

## Nouvelle plaquette disponible

**PLAN NATIONAL D'ACTIONS**  
en faveur de la Loutre d'Europe  
*Lutra lutra*  
2019-2028



### La Loutre d'Europe *Lutra lutra* (Linnaeus, 1758)



**!** Espèce protégée (individus et habitats)  
Art. 2 de l'arrêté du 23 avril 2007

#### Répartition



L'aire de répartition originelle de la Loutre d'Europe s'étendait de l'Irlande au Japon, des limites du cercle polaire jusqu'au nord du Sahara. Elle a régressé partout, jusqu'à complètement disparaître de certains pays.

En France, la Loutre était autrefois présente dans toutes les régions, sauf en Corse. Aujourd'hui, elle recolonise progressivement ses anciens territoires à partir de ses derniers bastions de population que sont la façade atlantique et le Massif central.

#### Biologie

La Loutre d'Europe est un Carnivore semi-aquatique de la famille des Mustélidés. Principalement crépusculaire et nocturne, elle occupe tous les types de cours d'eau, les lacs, les étangs, les marais, le littoral... où elle se nourrit majoritairement de poissons, mais aussi d'amphibiens, d'invertébrés aquatiques, de petits mammifères, ou encore d'oiseaux et de reptiles.

Sa présence dépend avant tout de la disponibilité en proies et en abris. Elle utilise des terriers, appelés caches, généralement dans les berges des cours d'eau, ou des couches à l'air libre dans des zones boisées impénétrables, des roseliers ou des ronciers.

Les femelles donnent naissance à une portée par an, de 2 petits en moyenne, généralement à partir de leur 3<sup>ème</sup> année. Ce faible taux de reproduction et une espérance de vie réduite (de l'ordre de 5 ans) se traduisent par un équilibre démographique fragile.



### Les 7 actions du PNA



### Les principales menaces

#### Pourquoi un PNA ?

Historiquement piégée et chassée pour sa fourrure et considérée comme « nuisible » en raison de sa prédation sur les poissons, la Loutre a **fortement régressé** dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle avec l'intensification de sa destruction. Par la suite, l'importante croissance démographique humaine, l'industrialisation, l'intensification de l'agriculture et le développement du réseau routier ont conduit à une dégradation et une fragmentation de ses milieux de vie et accentué son déclin. Sa protection légale en 1981 associée à des mesures de réduction de la pollution des cours d'eau et des zones humides ont permis non seulement de stopper le déclin, mais également d'amorcer un mouvement de recolonisation de ses anciens territoires.

Si la Loutre n'est plus aujourd'hui menacée de disparition à l'échelle de la France, la recolonisation de son aire de répartition originale demeure lente et fragile. Les principales menaces qui persistent encore sur l'espèce sont les collisions routières, la fragmentation de ses habitats, la pollution des milieux aquatiques et les effets des changements climatiques sont autant de freins à l'expansion de ses populations.

**Le PNA 2019-2028 en faveur de la Loutre d'Europe a pour but d'assurer la conservation de l'espèce à long terme, d'accompagner son processus naturel de recolonisation sur les territoires où elle est encore absente, et ceci, dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines.**

### Pour en savoir plus

Site internet : [sfepm.org/la-sfepm-et-le-pna-loutre.html](http://sfepm.org/la-sfepm-et-le-pna-loutre.html)

#### Contacts :

Structure animatrice  
Société française pour  
l'Etude et la Protection des Mammifères  
[www.sfepm.org](http://www.sfepm.org)  
[loutre@sfepm.org](mailto:loutre@sfepm.org)



**DREAL coordinatrice**  
DREAL Nouvelle-Aquitaine  
[www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr)  
Véronique BARTHELEMY  
[veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr](mailto:veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr)

Les plans nationaux d'actions (PNA) sont des outils stratégiques opérationnels à moyen terme qui visent à assurer la conservation ou le rétablissement dans un état de conservation favorable d'espèces de faune et de flore sauvages menacées de disparition, en mobilisant les acteurs qui ont les leviers pour agir.

**Pour en savoir plus :**  
[ecologie.gouv.fr/plans-nationaux-dactions-en-faveur-des-espèces-menacées](http://ecologie.gouv.fr/plans-nationaux-dactions-en-faveur-des-espèces-menacées)

Rédaction : Nathalie de Lacoste - Société française pour l'Etude et la Protection des Mammifères  
Relecture : Véronique Barthelemy - DREAL Nouvelle-Aquitaine & Franck Simonnet - SFPEM  
Crédits photographiques : Jean Michel Rompur - Andreas Schandl - Stéphane Barraud/Reptil Louvre, Fabrice Dédier - Hachette, La Bourdonnaye  
Conception graphique (juin 2022) : Clotilde Clavaud

Plaquette réalisée avec le soutien financier de :



# Animation déclinaison AuRA

## Comité de Pilotage

- Composé de l'ensemble des structures dont l'activité influe potentiellement sur l'espèce
- 118 personnes morales (142 contacts)
- Réunit 1 fois par an

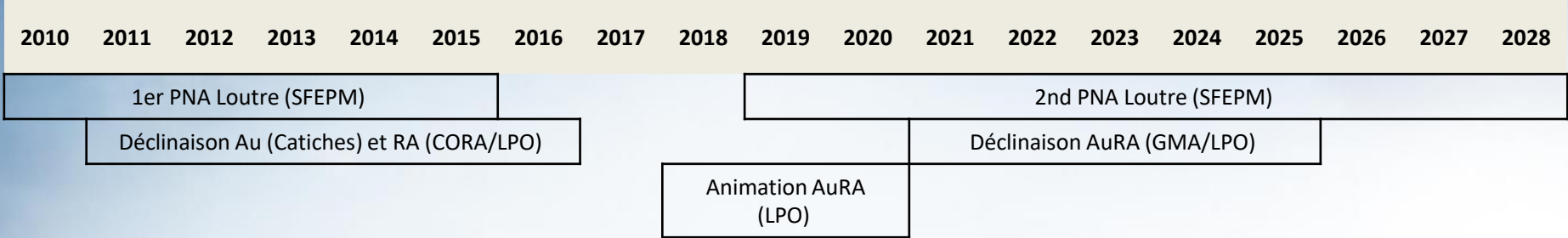
## Comité Technique

- Composé des membres du COPIL souhaitant s'impliquer dans les Groupes de Travail (GT)
- GT « continuités écologiques »
- GT « médiation piscicole »
- Réunit 1 à 2 fois par an, ou selon les besoins

## Liste de diffusion [loutre\\_aura@framalistes.org](mailto:loutre_aura@framalistes.org)

- mail créé par les animateurs pour communiquer avec le COPIL (infos nationales et locales concernant l'espèce)
- tous les membres de COPIL sont inscrits
- abonnement/désabonnement sur demande aux animateurs
- chaque inscrit peut écrire à la liste (modération des messages par les animateurs)

# Historique de l'animation de la déclinaison AuRA



© Charles Lemarchand

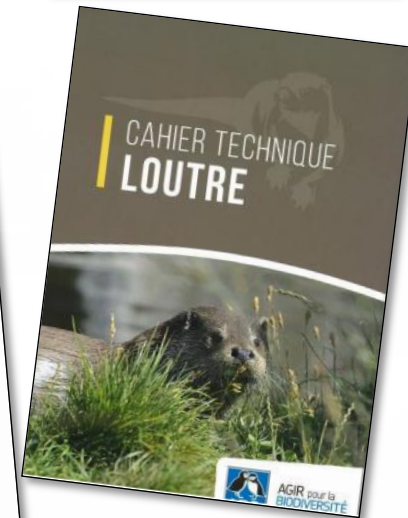


# Types d'actions déclinées de 2011 à 2021 en AuRA

Financements principaux Région / DREAL

+ Agence de l'Eau / ASF / CD / CNR

- Divers suivis de répartition
- Etudes génétiques
- Formation des acteurs
- Limiter la mortalité accidentelle
- Prise en compte des espèces menacées dans la gestion des cours d'eau
- Identification des obstacles à la colonisation, préconisations d'aménagement
- Etude du régime alimentaire
- Consolider le réseau de sites gérés et/ou protégés
- Réalisation d'un cahier technique Loutre (màj 2017)





# Déclinaison en AuRA 2022-2025

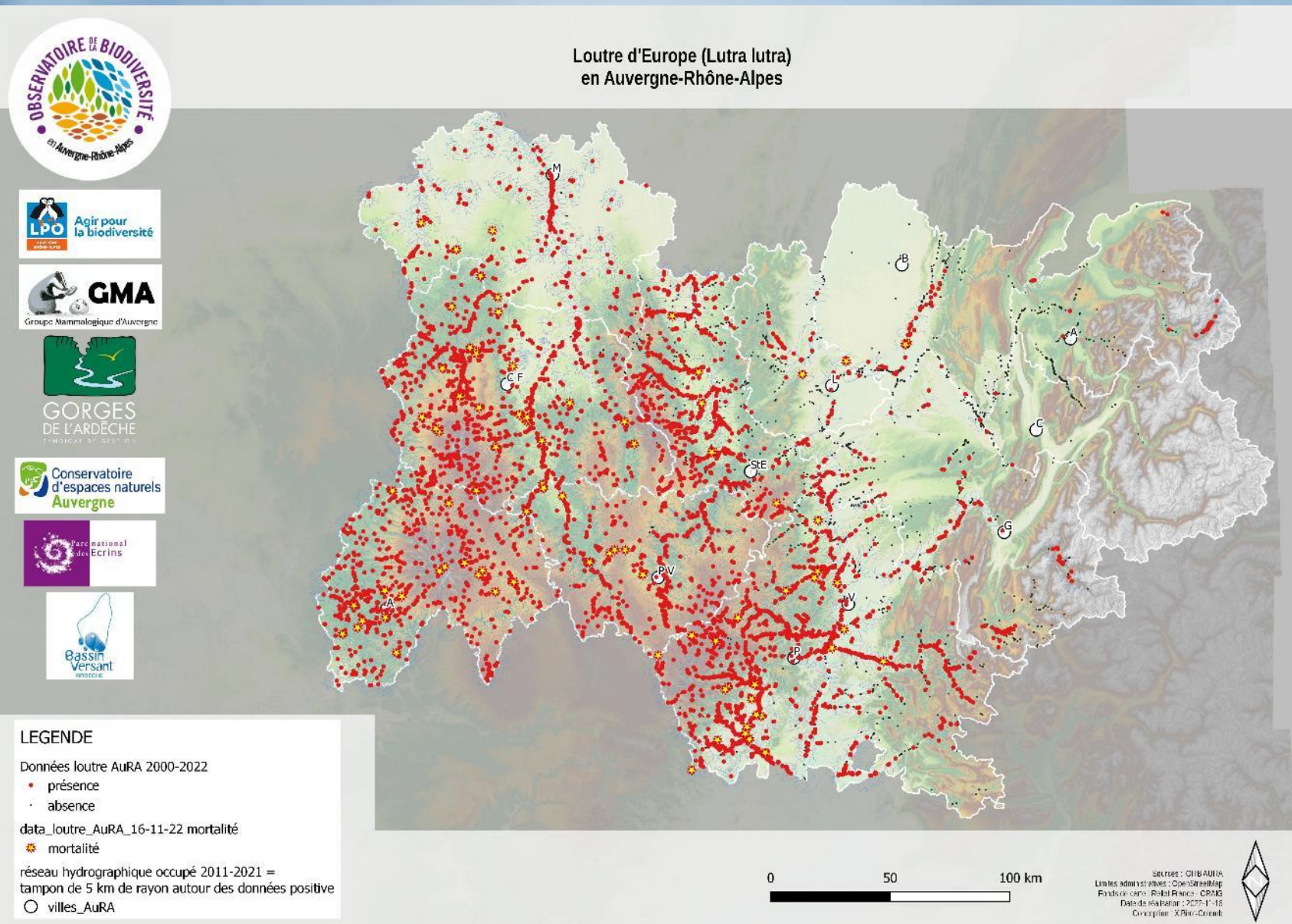
-

## Exemples d'actions 2022





# Action 1 : Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d'Europe



Réseau hydro occupé sur DatARA :

<https://www.datara.gov.fr/geonetwork/srv/fre/catalog.search#/metadata/b14ffa7c-f782-44d7-8021-c0c6ced89be0>

## Action 1 : Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d'Europe

Mise à disposition des données (1 mise à jour annuelle)

3 produits cartographiques disponibles sur DatARA :

### - Cours d'eau occupés ou potentiellement occupés de la Loutre d'Europe en Auvergne-Rhône-Alpes

<https://catalogue.datara.gouv.fr/geonetwork/srv/fre/catalog.search#/metadata/b14ffa7c-f782-44d7-8021-c0c6ced89be0>

Sont retenus comme occupés ou potentiellement occupés les portions des cours d'eau situés dans un rayon de 5 km autour des données de présence avérée.

### - Mailles de présence de la Loutre d'Europe en Auvergne-Rhône-Alpes

<https://catalogue.datara.gouv.fr/geonetwork/srv/fre/catalog.search#/metadata/0484891f-3922-4d70-9e93-b30fdb6c8a8c>

Répartition des données de présence de loutre sous la forme de maille de 10 km

### - Répartition de la Loutre d'Europe en Auvergne-Rhône-Alpes

<https://catalogue.datara.gouv.fr/geonetwork/srv/fre/catalog.search#/metadata/336d3894-97be-4a8d-86ab-2a86f8ce0264>

Ensemble des données de Loutre d'Europe (présence/absence) disponibles : ORB, LPO AuRA, GMA

Service WFS (connexion sur logiciel SIG) disponible sur le Geoserveur de la LPO AuRA :

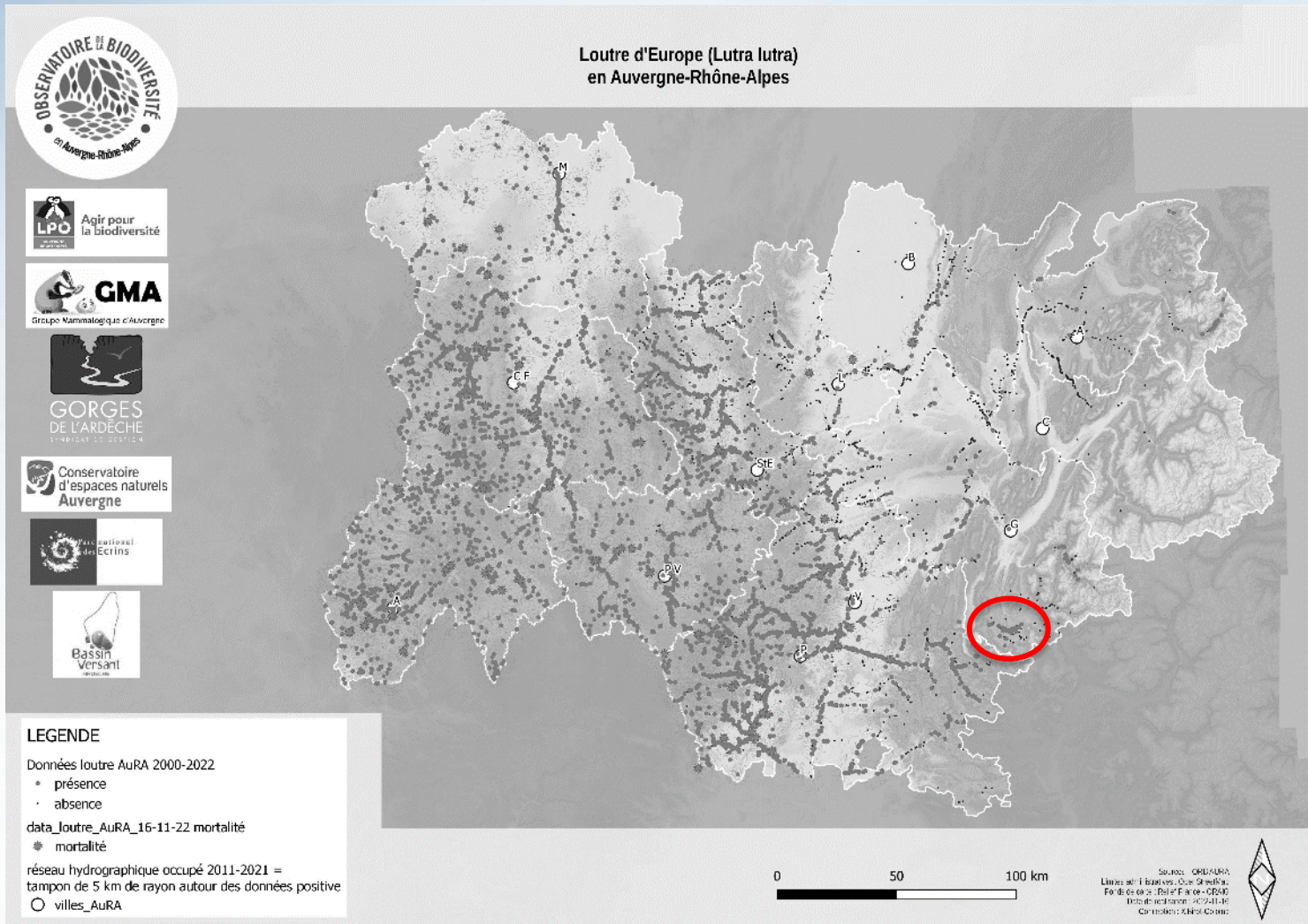
<https://data.lpo-aura.org/>



# Action 1 : Suivre la recolonisation et la répartition de la Loutre d'Europe

## Zoom sur le Trièves (38)

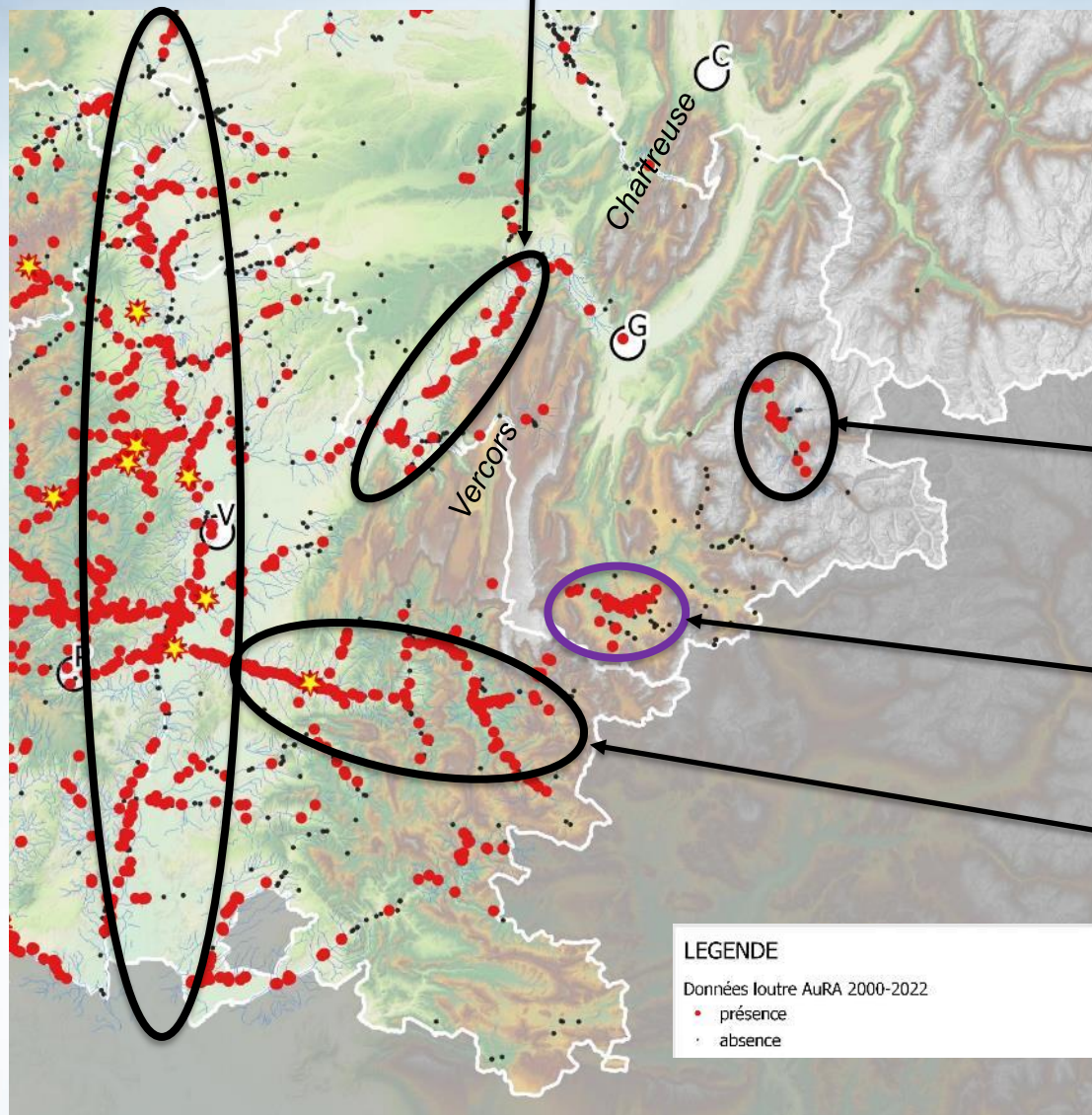
prospections coordonnées par Antoine Barret





## Zoom sur le Trièves (38)

Rivière Isère  
installation récente



Vallée du Rhône  
franchie autour de 2010

Romanche (2017-18)

Trièves (2021-22)

Rivière Drôme  
installation récente

### LEGENDE

Données Ioutre AuRA 2000-2022

- présence
- absence



## Zoom sur le Trièves (38)

©Antoine Barret



©Antoine Barret





## Zoom sur le Trièves (38)

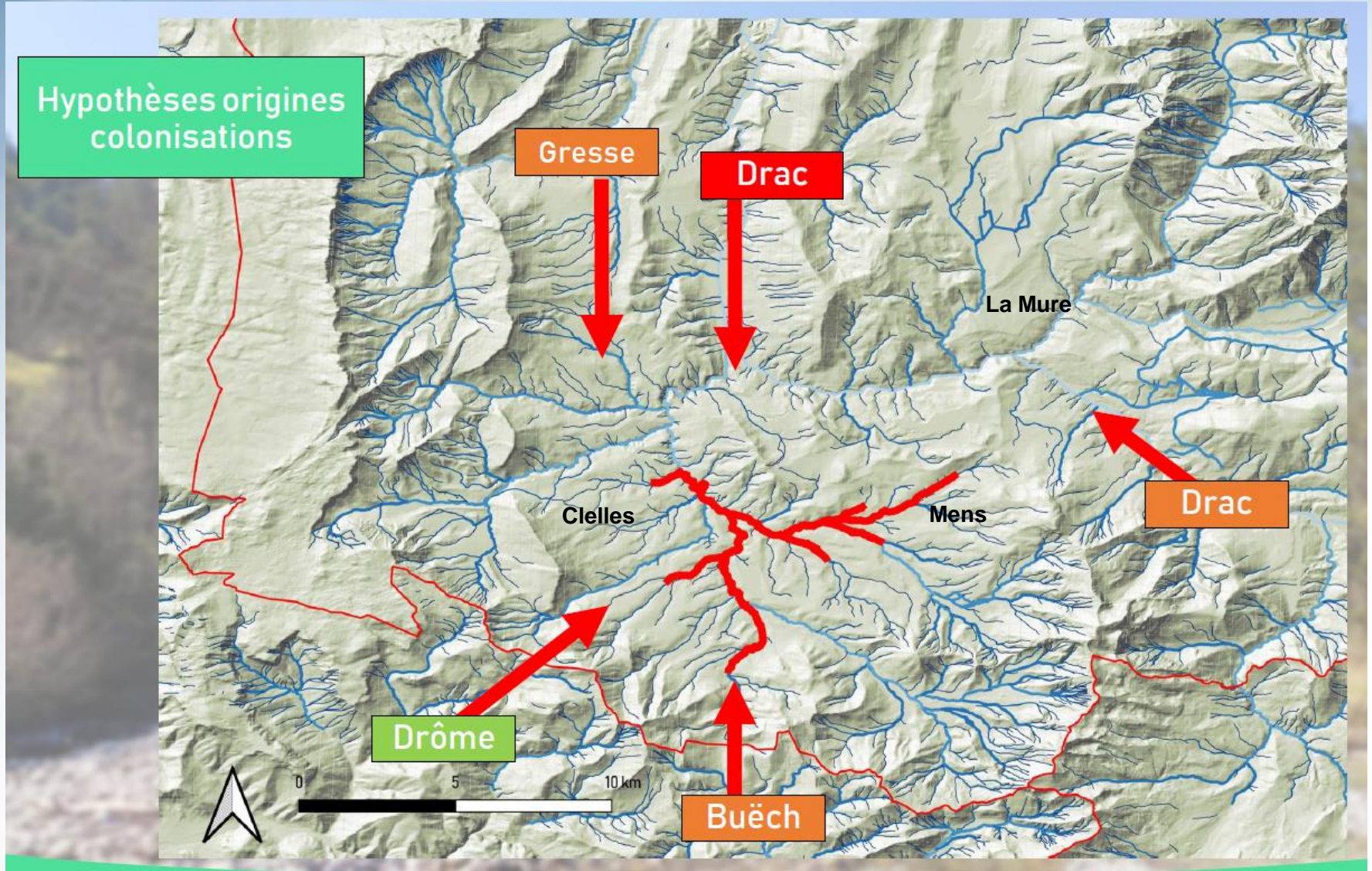




## Zoom sur le Trièves (38)

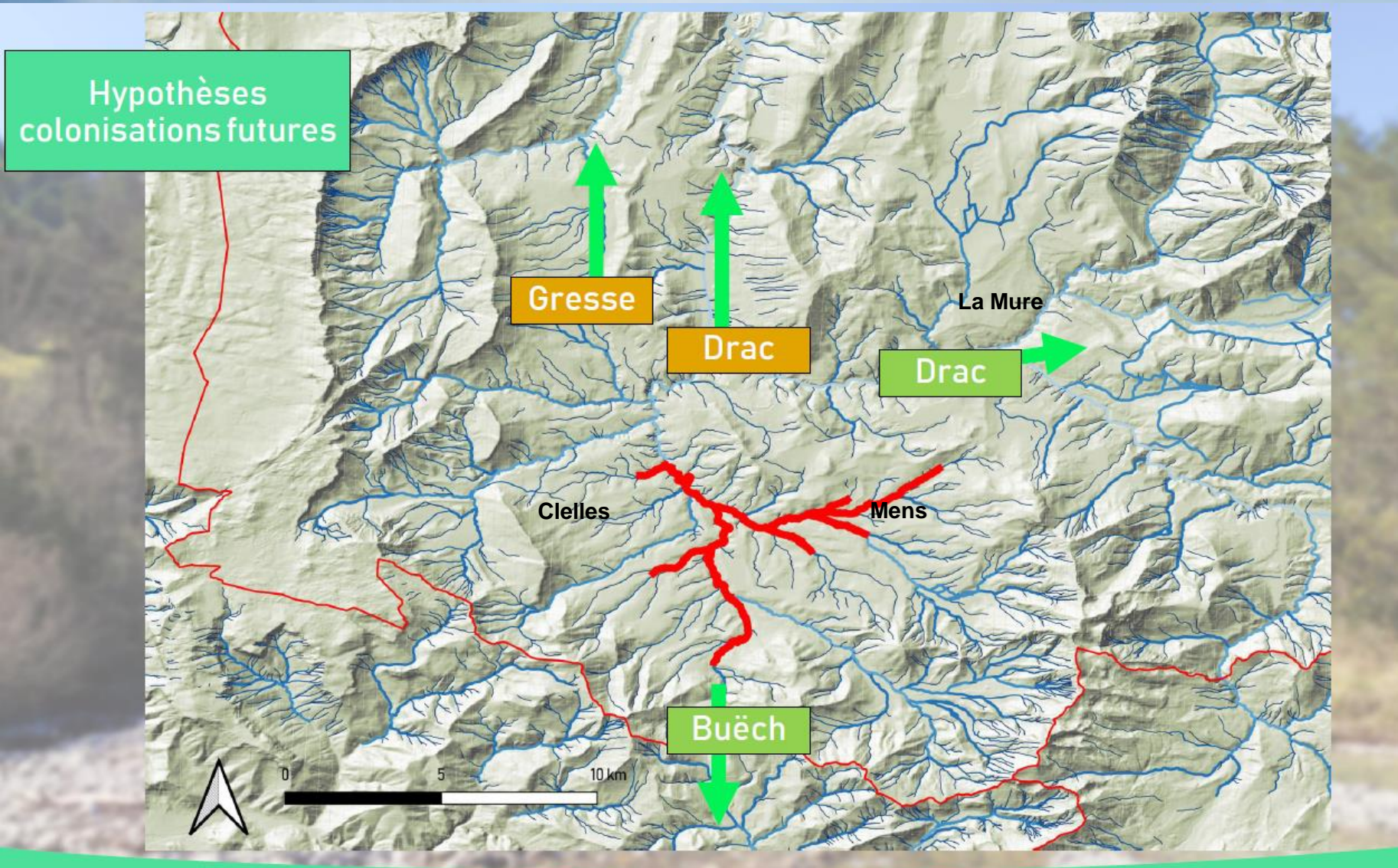
Recherches négatives en 2006 : G.Billard

Recherches positives en 2022 sur 70 km<sup>2</sup> du bassin versant de l'Ebron : A. Barret, R. Fonters, C. Gaudichon, L. Michaud, M. Estrayer, S. Maire





## Zoom sur le Trièves (38)





## Zoom sur le Trièves (38)

### Perspectives

#### Terrain :

- *Poursuite des prospections*
- *Extension des zones de recherches (BV)*
- *Pièges photos supplémentaires*

#### Formation :

- *Formation auprès des pêcheurs (APPMA ? FPPMA38 ?)*
- *Formations des naturalistes locaux*
- *Contacts auprès d'élus*

#### Communication :

- *SFEPM ?*
- *Faune-Isère ?*
- *Presse et journaux locaux ?*

Action 4 : Améliorer le potentiel d'accueil des milieux

Groupe de travail

« Loutre et continuités écologiques »

10/10/2022

## Actions du plan national concernées par la thématique

- **Action 2 : Recenser les cas de mortalité...**
  - Dresser un bilan annuel des localisations et des cas de mortalité de loutres d'Europe.
- **Action 3 : Réduire la mortalité d'origine anthropique sur la Loutre d'Europe**
  - Aménager le plus grand nombre possible de « points noirs » routiers.
  - Faire appliquer à l'échelle nationale la réglementation liée aux espèces protégées (aménagements, etc.)...
- **Action 4 : Améliorer le potentiel d'accueil des milieux pour la Loutre d'Europe**
  - Former et informer les services de l'état et des collectivités territoriales des besoins de la Loutre d'Europe et faire prendre en compte l'espèce dans les politiques publiques liées à l'aménagement et à la gestion des zones humides et des cours d'eau.



# Exigences écologiques de la Loutre

SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE SUR LES DÉPLACEMENTS ET LES BESOINS DE CONTINUITÉS D'ESPÈCES ANIMALES



## La Loutre d'Europe

*Lutra lutra* (Linnaeus, 1758)  
Mammifères, Carnivores, Mustéolidés



Photo : Rachel Kuhn

Cette fiche propose une synthèse de la connaissance disponible concernant les déplacements et les besoins de continuités écologiques de la Loutre d'Europe, issue de différentes sources (liste des références *in fine*).

Ce travail bibliographique constitue une base d'information pour l'ensemble des intervenants impliqués dans la mise en œuvre de la Trame verte et bleue. Elle peut s'avérer, notamment, particulièrement utile aux personnes chargées d'élaborer les Schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE). La Loutre d'Europe appartient en effet à la liste des espèces proposées pour la cohérence nationale des SRCE<sup>1</sup>.

Pour mémoire, la sélection des espèces pour la cohérence nationale de la Trame verte et bleue repose sur deux conditions : la responsabilité nationale des régions en termes de représentativité des populations hébergées ainsi que la pertinence des continuités écologiques pour les besoins de l'espèce. Cet enjeu de cohérence ne vise donc pas l'ensemble de la faune mais couvre à la fois des espèces menacées et non menacées. Cet enjeu de cohérence n'impose pas l'utilisation de ces espèces pour l'identification des trames régionales mais implique la prise en compte de leurs besoins de continuités par les SRCE.

Régions où l'espèce est proposée comme espèce pour la cohérence nationale de la TVB



- Région où l'espèce est absente ou très marginale
- Région où l'espèce est présente et **est proposée pour être retenue** comme espèce pour la cohérence nationale de la TVB

<sup>1</sup> Liste établie dans le cadre des orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques qui ont vocation à être adoptées par décret en Conseil d'Etat en 2012.

## Discontinuités écologiques impactant la Loutre

- Impact de la **discontinuité aquatique** sur :
  - la **qualité de l'eau et des habitats** aquatiques (circulation des sédiments, température...)
  - les **populations d'espèces proies** de la Loutre (circulation de la faune piscicole...)
  - La **libre circulation** des individus
- Impact de la **discontinuité terrestre** sur :
  - La présence de **berges**
  - Présence de **végétation** variées et suffisamment dense

**Prise en compte : lors de la planification de mesures de gestion des cours d'eau et des zones humides, dans son aire de répartition ou dans les zones en voies de recolonisation.**

→ **Attention :**

La Loutre **fréquente tout type de milieux**, même les zones fortement anthropisées (milieux urbains).  
La Loutre peut **se reproduire toute l'année**, donc pas de période préférentielle pour réaliser les travaux.

# Principes de gestion des habitats

**RECOMMANDATIONS**

**POUR UNE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES**

S F E P M

**FAVORABLE A LA LOUTRE D'EUROPE**

[http://observatoire-mammiferes.fr/atlas/static/docs/Guide\\_Loutre\\_Milieus.pdf](http://observatoire-mammiferes.fr/atlas/static/docs/Guide_Loutre_Milieus.pdf)

**Les mammifères semi-aquatiques en Bretagne**

**Entretien de rivières et mammifères semi-aquatiques**

Les rivières fournissent des **éléments vitaux** à la quasi-totalité des mammifères sauvages :

- les mammifères semi-aquatiques (Loutre, Castor, Campagnol amphibie, Musaraigne aquatique...)
- d'autres utilisent plus ponctuellement les berges pour se déplacer, chasser, boire... Les chauves-souris y trouvent par exemple des terrains de chasse (berges boisées) et des gîtes arboricoles.

**Principes de gestion**

Une **gestion douce et sélective** des berges est compatible avec la présence des mammifères, pour peu que les enjeux soient bien hiérarchisés et qu'on respecte certains principes de gestion :

**Préserver la qualité générale de l'habitat**

- Maintenir un **corridor écologique** reliant différents habitats et qui permette aux animaux de se déplacer et de trouver des milieux favorables en permanence. Les interventions porteront alternativement sur une rive puis sur l'autre et seront espacées dans le temps.

**Mesures actives :**

- **Remplacer** les plantations de résineux et de peupliers par des essences locales de feuillus.
- Restaurer des **méandres** disparus (travaux soumis à autorisation spéciale)
- **Éliminer** les plantes invasives
- **Proscrire** les traitements chimiques
- **Proscrire** les terres nues agricoles le long des berges
- **Proscrire** l'accès du bétail à la rivière
- **Éliminer** les sources de pollution (décharges...)

Préparer l'**élagage** des branches basses à l'abatage, pour assurer une continuité de la végétation.

**Éviter la plantation de résineux et de peupliers** : elle uniformise les milieux, déstabilise les berges et appauvrit les écosystèmes.


**Proscrire le recalibrage, la rectification** des cours d'eau, les enrochements sur plus de 20 m de long.

[http://gmb.bzh/wp-content/uploads/2016/10/Entretien\\_Rivieres.pdf](http://gmb.bzh/wp-content/uploads/2016/10/Entretien_Rivieres.pdf)



## Principes de gestion des habitats


- Pour aller plus loin :  
des documents spécifiques à la gestion de certains milieux existent :
  - Gestion forestière
  - Gestion des zones humides
  - Entretien de cours d'eau
  - Entretien du milieu bocager



### Loutre d'Europe et Gestion des Zones Humides

*Préconisations du Groupe Mammalogique Breton*

- Franck Simonnet et Xavier Grémillet, 2006 -



*Les zones humides (roselières, cariçaies, molinaies, landes humides, queues d'étangs...) jouent un rôle important pour la Loutre d'Europe : zones de refuge, de tranquillité, de mise-bas et d'élevage des jeunes grâce à leur végétation dense, mais aussi zones d'alimentation. Ainsi, la prise en compte de ses exigences écologiques dans la gestion de ces milieux est primordiale.*

**Exigences écologiques de la Loutre d'Europe :**

**Nourriture :** La Loutre se nourrit avant tout de **poisson**, consommant les individus les plus faciles à capturer (espèce la plus abondante, espèces lentes, individus malades, etc.). En Bretagne, sa catégorie de proies secondaire est constituée par les **batraciens**, ressource alimentaire cruciale à la sortie de l'hiver, et d'écrevisses américaines sur certains sites en été.

**Gîtes :** Au cours d'une année, la Loutre utilise **plusieurs dizaines de gîtes différents** répartis sur l'ensemble de son large domaine vital (de l'ordre de 5 à 40 km de cours d'eau ou de 5 à 30 km<sup>2</sup> en zone de marais). Dans les zones humides, elle utilise fréquemment des gîtes « à ciel ouvert » : simples couches sur des touradons, îlots de racines ou formés lors des curages, chablis (de saules notamment), tas de phragmites, etc.

**Reproduction :** Pour assurer la mise bas et l'élevage des jeunes, la Loutre a besoin d'un minimum de **tranquillité** (souvent fourni par les zones humides). Elle peut de plus avoir de grandes distances à parcourir pour rencontrer un **partenaire sexuel**. Les zones humides de tête de bassin versant peuvent être utilisées pour passer d'un bassin versant à l'autre.

**Préconisations**

• **Principes de gestion**

La présence de la Loutre n'est pas incompatible avec les travaux de gestion si le maintien de zones impénétrables de tranquillité absolue et de zones d'alimentation est assuré. Les opérations doivent être guidées par le principe général d'une gestion douce. Les modifications profondes et brutales de la structure du milieu doivent être évitées, à moins que la préservation même du caractère humide ne soit en jeu, des techniques se rapprochant au plus près d'un fonctionnement naturel (pâturage) étant préférables. La hiérarchisation des différents enjeux (niveaux d'eau, faune, flore, etc.) permettra de n'intervenir que lorsque cela s'impose, selon les objectifs visés.

**Préservation de la qualité générale de l'habitat**

- **exclure tout drainage ou comblement.**
- **exclure tout risque de pollution** et restaurer la qualité des eaux si nécessaire.
- **exclure toute plantation de résineux ou de peupliers** sur les zones humides, essences dénaturant le milieu (acidification, pollution organique, déstructuration).
- **pratiquer le curage des fossés selon la méthode « vieux fonds-vieux bord ».**
- **utiliser le pâturage extensif** s'il respecte un cahier des charges adapté au site et permettant notamment qu'il ne dégrade pas le milieu.

**Mesures actives :**

- éliminer les plantations de résineux et les peupleraies existantes.
- restaurer le réseau de fossé dans les marais.
- créer un réseau d'anses fermées, zones d'eau libre au sein des vastes phragmitaies.

## Etude de cas 1 : ouvrages d'art sous chaussée





## Effets négatifs des ouvrages

- **Effet tunnel** : ouvrage de petit gabarit (buse...) ou trop long, à faible tirant d'air.
- **Effet entonnoir** : rétrécissement du lit du cours d'eau au niveau de l'ouvrage entraînant une accélération du courant.
- **Effet cascade** : seuil, fort dénivelé...

→ Un cheminement à pied sec doit être créé sous les ponts («passage à Loutre»).

→ Bien réalisé et positionné, ils sont très efficace et régulièrement emprunté.

→ Bénéfiques aussi pour d'autres espèces :

renards, martres, belettes, hérissons, micromammifères, reptiles, batraciens etc

## Cas concret : ouvrage d'art





# Cas concret : ouvrage d'art

Groupe Mammalogique d'Auvergne

## Fiche infrastructure N°3

Actualisation : Le 21/01/2021 par Mélanie AZNAR et Pierre Lallemand




Code ROE :	ROE67273	Département :	15
Type d'infrastructure :	Pont busé	Commune :	Joursac
Bassin versant :	Loire-Bretagne	Route :	N 122
Secteur hydro :	L'Allier de sa source à la Dore	Coordonnées :	X: 700829.25 Y: 6448488.12
Rivière :	L'Allanche	Gestionnaire :	DIR MC ?

### Milieux adjacents

	Rive droite	Rive gauche
Amont	Ripisylve arborée (≈ 3,5 m)	
Aval	Absente sur une 10aine de mètres.	

Etat écologique du cours d'eau : Bon  
 Présence d'une confluence à proximité : Oui (L'Alagnon en aval).

### Berges

Absentes sous l'ouvrage.



### Caractéristiques ouvrage

Hauteur (m)	≈ 5,50
Largeur (m)	≈ 48
Longueur (m)	≈ 70 (total) ≈ 13 m (eau)
Hauteur d'eau (cm)	
Matériau(x)	buses métalliques + béton lisse
Etat	Bon

### Situation par rapport à la route

Encaissement du cours d'eau	Important (10m)
Distance route/cours d'eau, à sec	≈ 35 m

### Accès et matériel

Accès au site	Facile
Matériel / consignes	Chaussures

Groupe Mammalogique d'Auvergne



### Présence mammifères

Présence Loutre, type d'indice	Présente mais pas d'indices le jour de la visite (donnée 01/01/21, à 1km).
Présence autres espèces	Indices de présence à proximité : Renard, Blaireau, Cerf.

### Possibilités de franchissement

- mammifères terrestres et semi-aquatiques -

Continuité hydraulique : Oui  
 Mortalité renseignée sur le site : Oui, Raton laveur.  
 Problématique de franchissement : Franchissement à sec impossible en période de crue, induit un passage sur la route.  
 Contournements observés : Oui, des deux côté après les pentes bétonnées.

### Préconisations d'aménagements

Effet négatif de l'ouvrage :  
 Effet entonnoir entraînant une très forte accélération du courant.

Aménagement de l'ouvrage :  
 Banquette pleine en rive droite pour passage à sec.

Note de faisabilité technique :

1 2 3 4

Note de priorisation :

4 3 2 1

### Exemple d'aménagement



GMA - Le Chauffour, 3 rue de Brenat 63500 ORBEIL - assogma@mammiferes.org

2/3

## Cas concret : ouvrage d'art

Avant travaux





Cas concret : ouvrage d'art



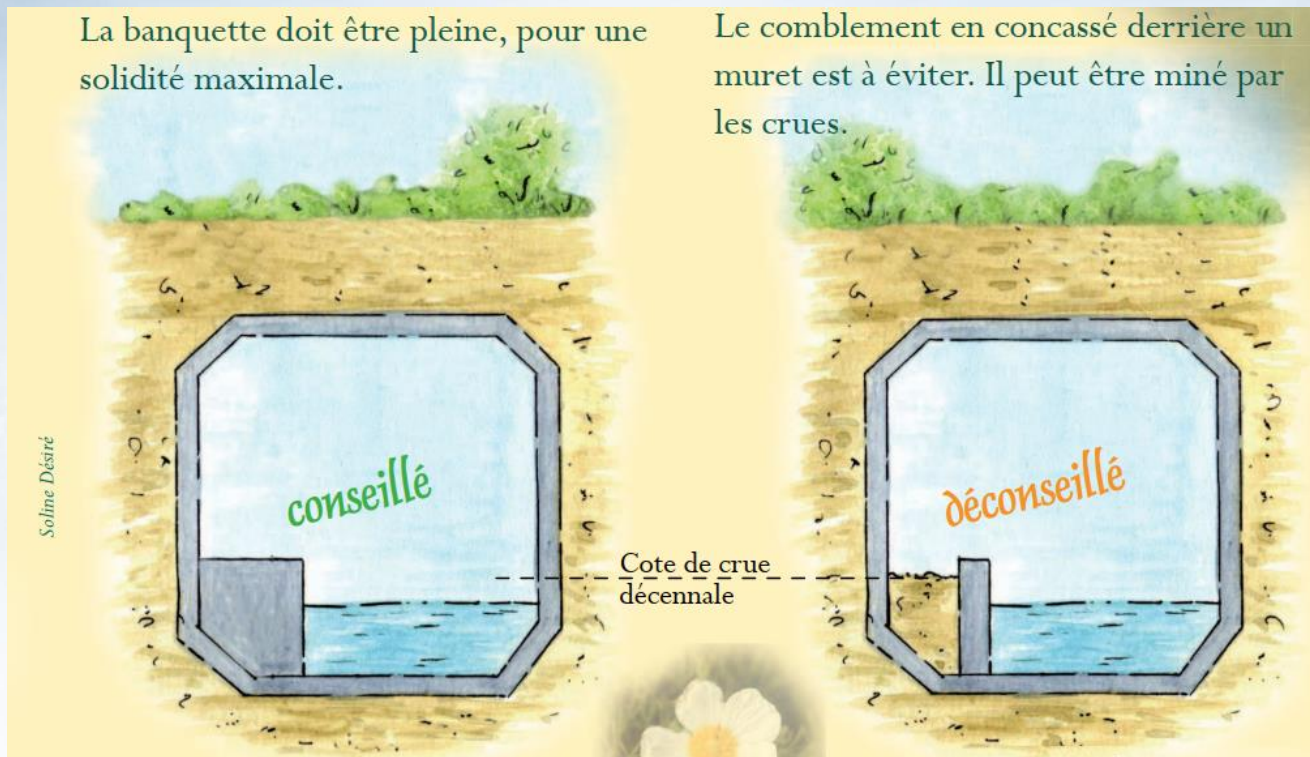
Après travaux



## Aménagements : principes généraux

La banquette doit être pleine, pour une solidité maximale.

Le comblement en concassé derrière un muret est à éviter. Il peut être miné par les crues.



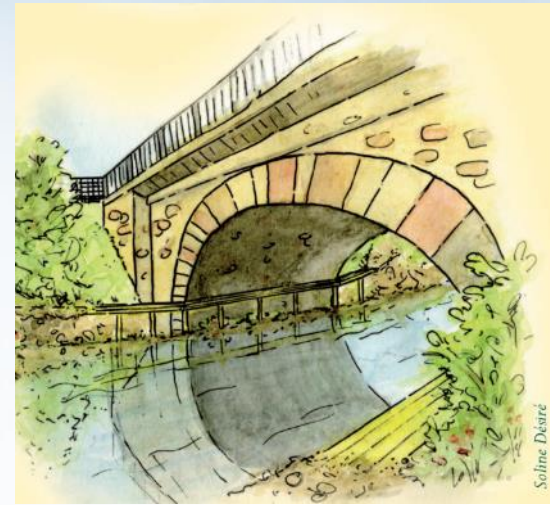


## Aménagements : types existants

- **Banquette béton**



- **Passerelles**



- **Buse sèches**



Adapter le diamètre à la longueur :

20 m de long → 600 mm

30 m de long → 800 mm

40 m de long → 1000 mm

50 m de long → 1200 mm

# Aménagements

## Les passages à faune

Préserver et restaurer les continuités écologiques avec les infrastructures linéaires de transport

Collection | références

<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/passages-faune>

## Les mammifères semi-aquatiques en Bretagne

### Aménager des passages à Loutres et autres mammifères semi-aquatiques

**Constat :** le trafic routier est une cause majeure de mortalité pour la Loutre. Celle-ci est souvent obligée de traverser la chaussée, **même hors période de crues**, faute d'ouvrages adaptés. En effet, certains ponts ont des effets négatifs pour la Loutre :

- effet tunnel : ouvrage de petit gabarit (base...) ou trop long, à faible tirant d'air.
- effet entonnoir : rétrécissement du lit du cours d'eau au niveau de l'ouvrage entraînant une accélération du courant.
- effet cascade : seuil, fort désarçonné...

Depuis 1987, environ 120 **collisions routières** ont été recensées en Bretagne, la plupart sur les routes à fort trafic (> 1000 véhicules/jour). Mais, les routes de campagne ne sont pas sans danger, quelle que soit la taille du cours d'eau.

Un cheminement à pied sec doit être créé sous les ponts (passage à Loutre). Bien réalisés et positionnés, ces aménagements sont très efficaces et régulièrement empruntés par la Loutre, mais aussi d'autres animaux : renards, martres, visons, belettes, herissons, micro-mammifères, reptiles, batraciens etc.

**Où créer un passage à Loutre ?**

- sur toutes les zones où l'espèce est présente, ainsi que les zones de recolonisation potentielles, en particulier dans les corridors biologiques.
- au franchissement de chaque cours d'eau (rus compris) en cas de **nouveau projet routier**. Intégrés dès la conception, ils présentent un faible surcoût.
- sur les **renovations** d'ouvrages hydrauliques, sur les routes à trafic important identifiées comme points noirs par le GMB.

Les passages à Loutre doivent être intégrés dans un ensemble de passages à faune assurant la perméabilité de l'infrastructure (un passage petite faune tous les 300 m en moyenne est requis).

**Le GMB est disponible pour apporter des préconisations adaptées à chaque cas. Il doit être consulté dès la conception du projet. Il réalise également des formations à l'attention des professionnels des routes, ainsi que des évaluations du risque de collision routière des ouvrages existants.**

[http://gmb.bzh/wp-content/uploads/2016/10/Passages\\_Loutre\\_s.pdf](http://gmb.bzh/wp-content/uploads/2016/10/Passages_Loutre_s.pdf)

## Les mustélidés semi-aquatiques et les infrastructures routières et ferroviaires

### Loutre et vison d'Europe

« Les mustélidés semi-aquatiques protégés en France sont représentés par notamment deux espèces autochtones : ... la loutre d'Europe et le vison d'Europe. Ces espèces sont spécifiques des milieux humides. La pression exercée sur ces milieux, et leur regression ces 30 dernières années, a fortement contribué au déclin de ces deux espèces. »

Le vison d'Europe est une des espèces de mammifères carnivores les plus menacées au monde, et sa présence en Europe occidentale se limite actuellement au Sud-Ouest de la France et au Nord de l'Espagne (quelques centaines d'individus). En comparaison, même si tout des populations de loutres en France (environ 2000 individus) est meilleur et que des indices probants de recolonisation ont été enregistrés depuis les années 1990, l'espèce reste menacée à l'échelle nationale. Ces deux espèces sont inscrites aux annexes II (espèce prioritaire pour le vison) et IV de la directive européenne "Habitats-Faune-Flore" de 1992.

Les collisions avec les véhicules circulant sur les réseaux routier et autoroutier ainsi que le cloisonnement progressif du territoire par les infrastructures linéaires de transport sont parmi les principales causes de la regression du vison d'Europe et de la loutre d'Europe. Contrairement à celles portant sur les collisions avec la grande faune, les études et recherches sont récentes sur le sujet et la survie de ces espèces en dépend donc partiellement.

L'objectif de cette note d'information est d'apporter un éclairage et des précisions quant à la biologie, l'habitat préférentiel et le comportement du vison et de la loutre d'Europe, et de faire le point sur les menaces sur ces espèces. Ce document, allié de quelques exemples de mesures, a également pour objectif de permettre à un aménageur ou à un décideur d'évaluer les mesures qu'il doit prendre afin de préserver au mieux ces espèces, conformément à l'orientation de préservation des habitats et des espèces définie dans le plan directeur infrastructures de transports terrestres publié en novembre 2005 dans le cadre de la stratégie nationale pour la biodiversité [23].

**Sommaire**

- I. Présentation des espèces ..... 2
- II. Menaces potentielles et évolution des populations de deux espèces ..... 5
- III. Propositions d'actions ..... 6

[https://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/noted\\_information\\_no76.pdf](https://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/noted_information_no76.pdf)



## Etude de cas 2 : barrages



# Cas concret : barrages



## Action Loutra :

Retour d'expérience sur le franchissement d'infrastructures hydroélectriques pour la Loutre d'Europe dans le cadre du Plan National d'Actions 2019 – 2028  
Massif Central



GMA – Mélanie AZNAR  
Le Chauffour – 3 rue de Brenat 63500 ORBEIL

### Barrage de Queuille

55

Code ROE : 4222

Type d'infrastructure : Barrage

Usage : Energie et hydroélectricité

Gestionnaire : EDF

Bassin versant : Loire-Bretagne

Département : 63

Rivière : Sioule

Cadre des préconisations ci-dessous :

Type d'études ou de dossier d'autorisation : La Loutre d'Eurasie (*Lutra lutra*) dans le site Natura 2000 FR 8301034 « Gorges de la Sioule » Répartition historique et actuelle, gestion des populations. 2010 – Catiche productions



© <https://www.tourisme-combrailles.fr/site-de-peche-barrage-de-queuille-queuille.html>

#### Résultats 2010

- Épreinte observée sur le parapet du barrage, au niveau du passage à loutres qui fêtera en 2021 ses 30 ans de fonctionnement favorable à l'espèce et aux autres mammifères aquatiques ;
- La Loutre fréquente et exploite donc les portions de rivière de part et d'autre du barrage ;
- Le contrôle du passage à faune installé sur le déversoir du barrage de Queuille a également permis de vérifier sa bonne fonctionnalité.

#### Fréquentation récente – Données GMA

- Présence de l'espèce et franchissement du barrage (données 2010-2020).

#### Possibilité de franchissement

Aucune difficulté de franchissement pour la Loutre, pas de risque de collision.

#### Préconisations d'aménagements

Site déjà aménagé.

#### Franchissement

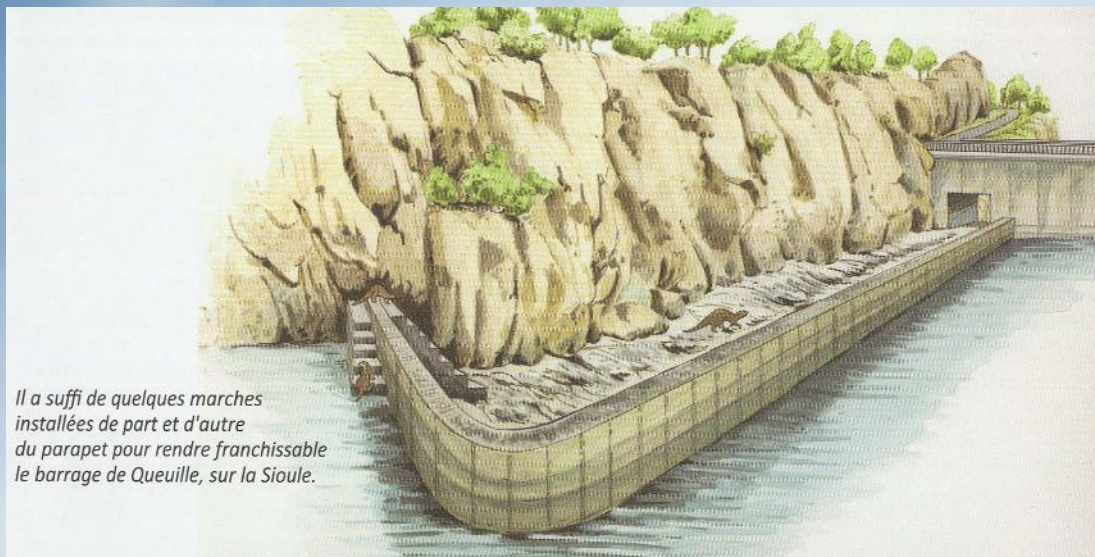


#### Risque collision





## Cas concret : barrages



*Il a suffi de quelques marches installées de part et d'autre du parapet pour rendre franchissable le barrage de Queuille, sur la Sioule.*



## Ressources bibliographiques

Observatoire National des Mammifères : <http://observatoire-mammiferes.fr/>

Centre de ressources



Carnivores





Groupe de travail

# « Loutre et piscicultures »

10/10/2022

- Retour Groupes travail Loutre et pisciculture

### Techniques

- **Répulsifs** = globalement inefficaces du fait de la forte capacité d'adaptation des loutres
- **Présence de chiens** = efficacité non avérée
- **Bassin de diversion** = efficace sur étang de grande taille difficile à clôturer
- **Clôtures** = efficace si expertise

### Impacts

#### Pisciculture en bassins

Impact potentiellement élevé  
protection possible



#### Etang de grande surface

Impact peu quantifiable  
protection très couteuse



« Petits » étangs (<1ha)

Impact potentiellement élevé  
protection possible



- Retour Groupes travail Loutre et pisciculture

### Etude de cas : Les truites du moulin du Clos, Puy-de-Dôme (S. Raimond, 2019)

#### 1- comprendre l'exploitation

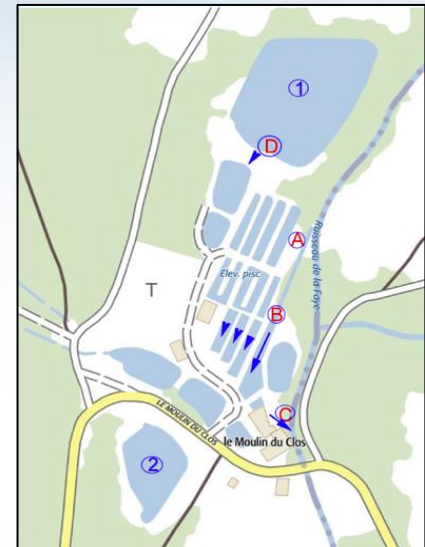
#### 2- mesurer l'impact

= perte financière estimée à 30000 €/an

#### 3- propositions techniques et chiffrages



Produits transformés de l'exploitation



Entrées/sorties

Devis préalable réalisé par l'exploitant :

- 26712 € pour 380 ml. (fourniture + pose) de clôture fixe
- Nécessité de protéger l'ensemble du périmètre, soit +/- 700 ml. = 50000 €

#### 4- Aides financières possibles

FEAMPA : fonds européens pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture 2021-2027

Soutenir une aquaculture exemplaire en matière d'environnement, de qualité sanitaire et d'innovation

<https://www.europe-en-auvergnerrhonealpes.eu/>

- Retour Groupes travail Loutre et pisciculture



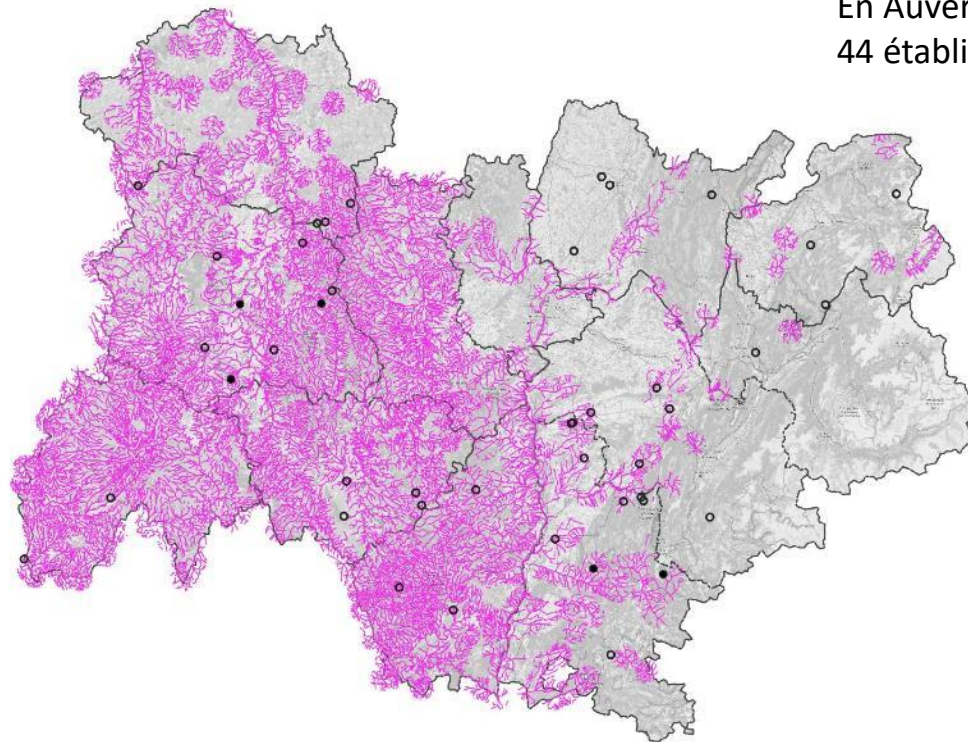
AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



GMA  
Groupe Mammalogique d'Auvergne

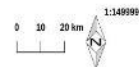
Loutre d'Europe  
Auvergne-Rhône-Alpes

En Auvergne-Rhône-Alpes  
44 établissements à risque potentiel



### Légende

- PNA Loutre : cours d'eau occupés par l'espèce
- pisciculture expertisé
- pisciculture non expertisé
- Limites administratives
- Limites départementales



Sources : Virebaire (Réseau LPO en Auvergne-Rhône-Alpes)  
Limites administratives : OpenStreetMap  
Fichiers de carte : MNT BRGM  
Date de réalisation : 2020-10-05  
Coordinate : 0



# Action 5 : Favoriser la cohabitation entre la Loutre et les activités humaines

- Nouvelle plaquette disponible

## Loutre et pisciculture

Une cohabitation possible



### Carte d'identité de la Loutre

Mammifère semi-aquatique plutôt crépusculaire et nocturne, la Loutre d'Europe occupe tous les types de cours d'eau et zones humides. Son régime alimentaire est essentiellement piscivore : elle peut donc prélever des poissons dans les piscicultures.

### Pourquoi cohabiter ?

Autrefois présente dans toute la France sauf en Corse, la Loutre d'Europe a failli disparaître au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. Désormais protégée, elle recolonise progressivement ses anciens territoires, mais ce mouvement reste lent et fragilisé par les activités humaines (collisions avec les véhicules,

dégradation des zones humides, changements climatiques). C'est pourquoi l'espèce bénéficie d'un **Plan national d'actions (PNA)** qui vise à accompagner ce processus naturel à l'échelle nationale en favorisant la **cohabitation avec les activités humaines**.

La Loutre d'Europe est une espèce protégée depuis 1981. Il est donc interdit de la chasser, de la piéger ou encore de détruire ses habitats naturels et de la déranger.

## Vous êtes pisciculteur et rencontrez des problèmes de prédation par la faune sauvage sur votre élevage ?

Voici des pistes de solutions :

### 1 Identifier le prédateur :

En présence d'**dépreintes** (crottes composées de résidus d'écaillés et d'arêtes de poissons, de carapaces de crustacés, déposées en petit tas faisant office de marquage) (a), de restes de poissons portant des **traces de griffes** (b) et/ou d'**empreintes typiques** (c), l'exploitation est probablement fréquentée par une loutre.

Contactez une **association naturaliste** ou un **expert** proche de chez vous pour en avoir la confirmation. La pose d'un appareil photographique automatique peut également se révéler utile.



### 2 Cibler les solutions :

Des solutions existent pour **prévenir les déprédations** que des loutres peuvent causer dans un élevage piscicole.



Souvent, le plus efficace est de **clôturer** (d) l'exploitation en adaptant la clôture (allant d'un simple fil électrique à une installation plus complexe) au contexte et aux capacités des loutres qui peuvent la tirer, la tordre, grimper, creuser et se montrer très ingénieuses.

Les voies d'eau doivent également être protégées, par exemple à l'aide de **grilles** (e).

Des mesures complémentaires peuvent être adoptées comme **des étangs de diversion, la présence de chiens, l'utilisation de lumières d'effarouchement** ou un **changement de pratique d'élevage**.

Dans tous les cas, le regard d'un **spécialiste** est nécessaire pour mettre en place des solutions adaptées au site et à l'exploitation.

Aides et conseils →

### 3 Trouver des aides financières :

Des aides financières pour l'installation des systèmes de protection peuvent être apportées grâce au **Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA)**, dont l'un des objectifs est d'encourager une aquaculture durable, innovante et compétitive. D'autres solutions de financement peuvent exister au niveau local (notamment des subventions accordées par des collectivités), y compris pour l'expertise d'un site piscicole.

### 4 Bénéficier de conseils :

Un **animateur « Loutre et pisciculture »**, lui-même ancien pisciculteur et bon connaisseur de l'espèce, apporte écoute et conseils techniques sur les **moys de prévenir la prédation**, en tenant compte des méthodes de travail du pisciculteur et de ses capacités d'investissement.



Des associations, des collectivités et des administrations peuvent vous accompagner dans la recherche de solutions et de financements.

### 5 Qui contacter ?

N'hésitez pas à prendre contact avec la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFPEM), animatrice nationale du PNA : [loutre@sfpem.org](mailto:loutre@sfpem.org)  
**Pour plus d'informations :** [www.sfpem.org/loutre-et-pisciculture.html](http://www.sfpem.org/loutre-et-pisciculture.html)  
 Vous pouvez aussi contacter l'opérateur local de la déclinaison du PNA et/ou la DREAL de votre région.

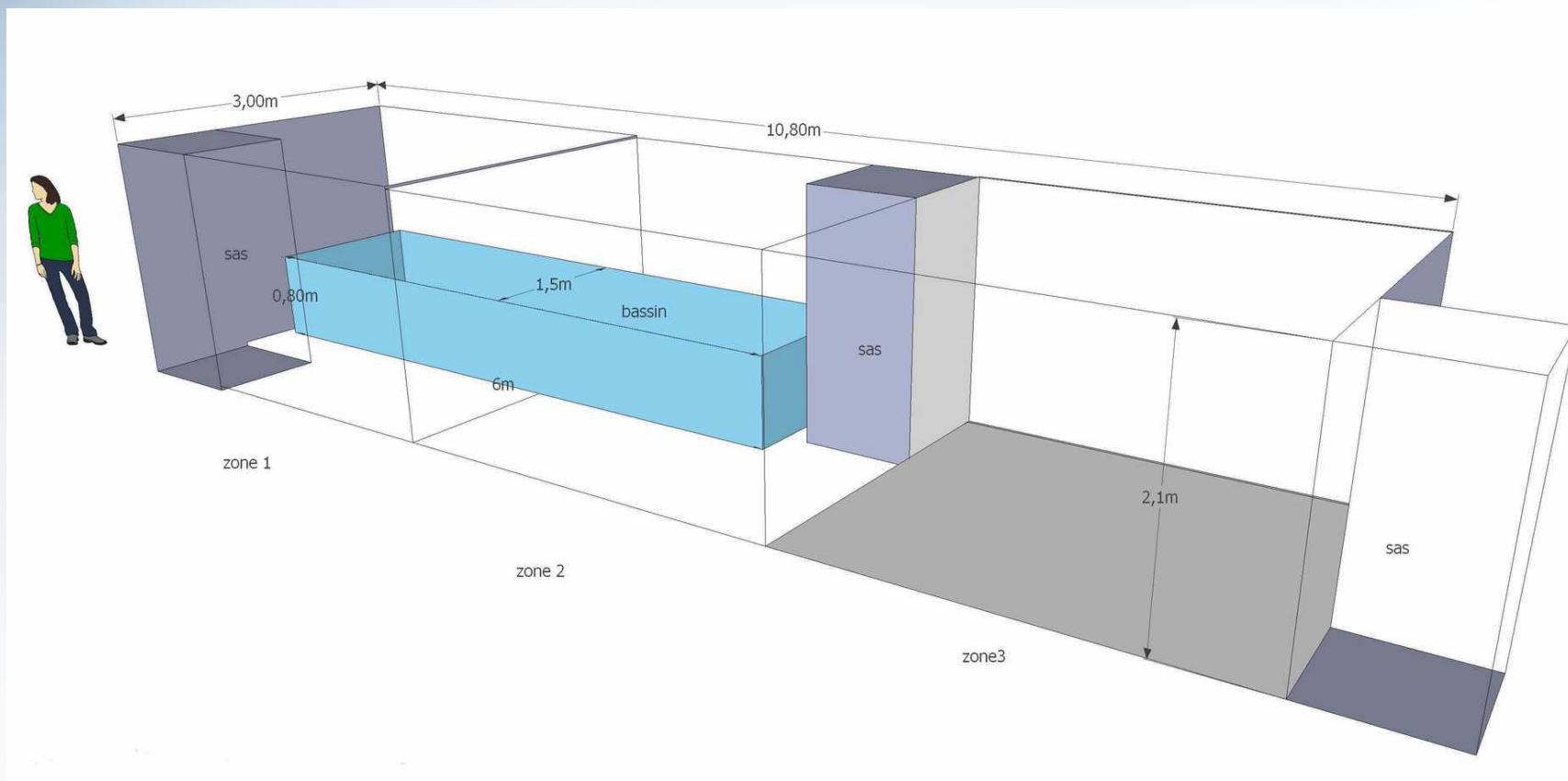
**Rédaction :**  
 Nathalie de Lacoste - Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères  
**Relacteurs :**  
 Véronique Barthélemy - DREAL Nouvelle-Aquitaine,  
 Stéphane Raimond - Office de Loutre et Franck Simonnet - SFPEM  
**Credits photographiques :** Stéphane Raimond, Marc Comaire, Philippe Defornez, Rachel Kuhn,  
 Hubert J. Solignac - C. G. G.  
**Conception graphique (septembre 2022) :** Clotilde Clauaud

Plaquette réalisée avec le soutien financier de : **Financé par :**

## Action 3 : Réduire la mortalité d'origine anthropique

PANSE BÊTES Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage

Retour sur l'élevage et le relâché de 3 Loutres en soins





## Action 3 : Réduire la mortalité d'origine anthropique

### Retour sur l'élevage et le relâché de 3 Loutres en soins





# Action 3 : Réduire la mortalité d'origine anthropique

## Retour sur l'élevage et le relâché de 3 Loutres en soins





## Action 3 : Réduire la mortalité d'origine anthropique

### Retour sur l'élevage et le relâché de 3 Loutres en soins



## Action 3 : Réduire la mortalité d'origine anthropique

**Retour sur l'élevage et  
le relâché de 3 Loutres  
en soins**





## Action 6 : Communiquer et sensibiliser

### Ateliers techniques 2023 avec l'ARRA<sup>2</sup>

- Prise en compte de la Loutre dans les aménagements
  - 2 lieux de formations : côté Auvergne et côté Rhône-Alpes
  - Intervenants : LPO et GMA
  - Une journée divisée en 2 : temps en salle + temps de terrain
- **Objectifs :**
    - Apporter une information sur la biologie de l'espèce, sa répartition actuelle et son statut de protection
    - Aborder les différentes problématiques de conservation de l'espèce ainsi que celle des autres mammifères semi-aquatiques (Castor, Putois)
    - Exposer des cas concrets d'aménagements perturbants les déplacements de l'espèce
    - Visiter des aménagements réalisés en faveur de l'espèce et/ou tenant compte de la présence de l'espèce.
  - **Publics cibles :**
    - Personnels des collectivités et structures gestionnaires de milieux aquatiques et de la biodiversité : Réserves Naturelles, opérateurs Natura 2000, chargé de mission TVB, collectivités territoriales, ...
    - Agents de l'OFB, ou d'autres services de l'état (DREAL, DDT).
  - **Financements :** DREAL + Agences de l'eau



## Perspectives 2023

- Action régionale « loutre et continuités écologiques » (à monter)
- Groupes de travail bis
- Centralisation des données, des études

## Financements

- Pas de budget national dédié au financement des actions
- DREAL : budget régional dédié aux PNA (animation / co-financement d'actions)
- Collectivités
  - Région : ne finance plus le PNA loutre
  - Départements : possibilités au travers des Schémas ENS
  - Intercommunalités
- Appels à projets
  - Institutionnels
  - fondations



# Merci !

